



Pour l'abandon de la réforme du lycée GREVE LE 20 NOVEMBRE

M.Darcos veut appliquer sa réforme des lycées, présentée le 21 octobre, dès la rentrée 2009 en seconde et les années suivantes en première et terminale.

► Inacceptable

- la dilution des disciplines dans l'usine à gaz des regroupements, des modules semestriels et des tâches d'« accompagnement » ? Certaines seraient carrément rayées de la carte !
- la dislocation des programmes et des diplômes nationaux dans l'engrenage des « parcours individuels », des « dominantes » et des semestres
- la disparition programmée des séries technologiques
- la liquidation des décrets de 50 dans la déréglementation des obligations statutaires de service
- la suppression dans les prochaines années de milliers et de milliers de postes
- l'émiettement du bac avec la généralisation du contrôle en cours de formation et son effacement comme diplôme national découlant de l'architecture modulaire de l'enseignement..

Qu'allons-nous devenir ? Que pourra-t-on encore enseigner ?

Sur quels postes ? Eclatés sur plusieurs établissements et communes, comme nos emplois du temps et l'enseignement ?

Faudra-t-il se résigner à des reconversions en chaîne au fur et à mesure de la disparition des postes et des disciplines ?

Faudra-t-il assurer une présence du matin au soir sous prétexte « d'accompagner les élèves » ?

Qui va décider de nos services ? Le conseil pédagogique dans le cadre des projets d'établissement ?

COP et CPE, faudrait-il se résigner à disparaître ?

Rétablissement des postes supprimés, maintien de nos garanties statutaires

Le Ministre veut faire exploser notre statut, le décret du 25 mai 1950 qui garantit nos obligations de service en maxima hebdomadaires d'heures de cours dans notre discipline et nos décharges statutaires (première chaire, etc.)

► Les enseignants veulent l'action commune pour faire reculer le ministre

Dans l'enseignement primaire, tous les syndicats (SNUDI-FO, SNUIPP, SE-UNSA, SGEN-CFDT) appellent à la grève le 20 Novembre. Le SNUDI-FO appelle à la grève pour l'abrogation des décrets et mesures Darcos.

Dans le supérieur, le SNPRESS FO appelle à la grève le 20 novembre.

Dans le secondaire, la plupart des syndicats (SNFOLC, SNES, SNEP, CGT, UNSA, CGC, SNALC, SNETAA, SNUEP, SUD, SGEN-CFDT ..) appellent à la grève le 20 novembre. **Le SNFOLC** a participé à la réunion intersyndicale nationale du 5 novembre et **a proposé à tous d'appeler en commun à la grève en revendiquant l'abandon de la réforme du lycée**. L'accord n'a pas été à ce stade possible sur cette exigence d'abandon, le SNES acceptant toutes les conditions de la CFDT appuyée par l'UNSA.

Le SNFOLC réitère sa proposition :

- parce que le ministre veut appliquer à la rentrée une réforme qui est un véritable saccage,
- parce qu'il fait faire reculer le Ministre pour défendre l'enseignement, nos postes, le statut comme nous l'avons fait pour le décret de Robien

► **Oui il y a urgence !** Toutes les catégories, qu'on soit professeur en collège, en lycée, en lycée professionnel sont concernées : c'est le statut et les postes de tous qui sont visés. Le baccalauréat est la clé de voûte de l'enseignement secondaire et d'un enseignement organisé en disciplines sur la base de programmes nationaux.

Partout dans chaque établissement le SNFOLC propose de se réunir, de discuter et sur la base des faits de prendre position: cette réforme n'est pas acceptable, elle doit être abandonnée !

Comme cela a été fait dans de nombreux établissements le SNFOLC propose de multiplier les prises de position des enseignants avec leurs organisations syndicales adressées au Ministre :

Nous ne voulons pas de votre réforme du lycée, abandonnez-la !

Nous proposons d'adresser le double de ces prises de position au SNFOLC qui les portera au ministère le 20 Novembre

**Le 20 novembre, faites grève et manifestez
dans le cortège qui dit « abandon de la réforme du lycée »,
le cortège Force Ouvrière.**

La confédération FO propose la grève interprofessionnelle

La confédération FO a proposé le 5 novembre aux autres confédérations une grève interprofessionnelle contre les plans gouvernementaux qui visent, après avoir soutenu les banques, à faire payer les salariés (retraite à 70 ans, travail le dimanche, licenciements massifs, chômage technique, pressions sur les salaires, multiplication des CDD, ...)

Adresse au ministre de l'éducation nationale

Monsieur le Ministre,

Après avoir analysé vos premières propositions « officielles » exposées dans votre discours du mardi 21 octobre, les personnels du
avec leurs organisations syndicales
vous expriment leur position.

• ***Nous voulons le maintien de l'enseignement disciplinaire, sur la base de programmes nationaux et annuels, avec le maintien du groupe classe. Nous refusons toute diminution de l'enseignement disciplinaire pour nos élèves.***

• ***Nous ne voulons, ni flexibilité de nos services, ni annualisation, ni polyvalence. Nous voulons le maintien de nos obligations réglementaires de service en maxima hebdomadaires de service, le maintien des décrets du 25 mai 1950 pour les professeurs certifiés et agrégés, du décret d'août 2000 pour les PLP.***

• ***Nous voulons le maintien de tous les corps avec leurs missions statutaires, y compris les COP et CPE.***

• ***Nous voulons le maintien du baccalauréat, diplôme national, anonyme et terminal sur épreuves ponctuelles.***

• ***Nous voulons que cessent les suppressions de postes qui dégradent les conditions de travail des enseignants et des élèves, qui nous conduisent à exercer sur plusieurs postes, à ne pas avoir de poste fixe, à devenir des « enseignants itinérants ».***

C'est pourquoi nous demandons l'abandon de la réforme du lycée !

Noms prénoms	signatures	Noms prénoms	signatures

Les prises de position et signatures seront portées au ministère lors de la manifestation du 20 novembre.
A transmettre SNFOLC 6 rue Gaston Lauriau, 93513 Montreuil Cedex/Tel. 01 56 93 22 44 ;Fax 01 56 93 22 42